

NICOLAS PERROT

ou

Les Coureurs des Bois sous la Domination Française

PAR G. P.

(Suite)

Il acheta tous les rat-musqués qu'ils avaient apportés avec eux, les payant à raison de six sols pour les peaux de choix, et de trois à quatre sols pour celles qui étaient plus ou moins endommagées; le tout payable en marchandises. Les achats terminés et le loyer du hangar conclu avec le principal chef de la bourgade, il fit avec son commis, Jacques Dulude, l'inventaire de ses deux canots qui avaient été amenés à la bourgade ainsi que de celui qui avait été recouvré à l'île Manitouline, afin de décider quels seraient ceux qu'il enverrait à Michilimakinac ou laisserait au magasin de la bourgade.

Il était occupé à cet inventaire, quand on vint lui annoncer que Le Rat avec ses Hurons et tous les Canadiens arrivaient. Une foule de jeunes gens de la bourgade étaient allés au devant d'eux et les accompagnaient en chantant des chants de victoire en signe de réjouissance de la défaite des Iroquois dont ils subissaient malgré eux les conditions imposées quant à leur neutralité. Les Outaouais surtout étaient dans un grand état d'exaltation en apprenant le presque entier anéantissement du parti de la Chaudière Noire. Cette victoire devait avoir un excellent effet, d'abord sur les Nipissiriniens qui virent que dans l'alliance des Canadiens ils trouveraient leur meilleure protection; ensuite sur toutes les nations de ces contrées.

En un instant tout le village fut sur pieds, et tout le reste de la journée fut passé en fêtes, festins et réjouissances.

Le lendemain on commença à régler les affaires et à payer les dettes en marchandises. Des traînes pour porter les canots et les marchandises avaient été louées et un grand nombre de Nipissiriniens s'étaient engagés pour aller avec les Canadiens jusqu'à Michilimakinak. Colas qui avait acheté de Le Rat contre ses pelleteries, vingt-six de ses traînes, offrit de tout lui payer soit en marchandises soit en une traite sur Montréal. Le Rat préféra un traite et ne prit que quelques fusils avec des munitions.

Comme Colas se doutait bien qu'à l'arrivée de la flotte française du printemps la nouvelle de la hausse sur les pelleteries se répandrait partout; il voulut la devancer et conclut un marché avec Le Rat, qui devait descendre l'Outaouais et se rendre

avec ses jeunes gens au portage du fort, où un grand parti de Hurons faisait la chasse. Le Rat promettait de ramasser toutes les peaux de rats-musqués qu'il pourrait trouver et de les transporter aussi tôt que possible à Lachine où il attendrait Colas, s'il n'était pas arrivé.

Le Gardeur, qu'une flèche avait blessé au bras lors de la prise du village des Iroquois, souffrait considérablement. Ayant appris que Colas cherchait à engager un ou deux commis pour prendre charge de son magasin à la bourgade, il alla s'offrir pour y rester, après avoir obtenu sa décharge de son chef, Mr Pilette. Colas fut fort content de pouvoir s'assurer les services d'un homme aussi brave qu'intelligent, et l'accepta de suite.

— Il me faudrait aussi deux autres commis, M. Le Gardeur, en connaissez-vous qui voudraient s'engager ?

— Oui, monsieur; je sais que les jeunes Verchères et Dumuy s'engageraient. Seulement Verchères voudrait descendre avec la flotte au printemps, il ne tient pas à aller à Michilimakinak. Dumuy voudrait retourner à Montréal de suite, s'il pouvait.

— C'est justement ce qu'il me faut. Leur engagement ne les oblige-t-il pas à aller à Michilimakinak ?

— Je ne crois pas; dans tous les cas ils n'auront pas de peine à obtenir leur décharge, après la perte de temps que nous avons subie ici, maintenant surtout que la route est libre sur le lac Huron, et qu'on peut engager autant de Nipissiriniens qu'il en faut pour le voyage. Si vous voulez, je vais leur en parler ?

Le soir même, Verchères et Dumuy obtenaient leur décharge. Verchères devait rester avec Le Gardeur au magasin; Dumuy devait descendre avec Le Rat et rester avec lui à Lachine jusqu'à l'arrivée de Colas.

Colas avait remarqué dans la loge de l'un des chefs Nipissiriniens de superbes peaux de martes, cette belle, légère et chaude fourrure, qui était à la mode à Québec et à Montréal, et qui se vendait très cher. Il en acheta assez, des plus belles qu'il put trouver, pour faire un casque, une collerette et un manteau. Il en fit un paquet bien enveloppé dans une toile, sur laquelle il écrivit: "Pour elle. Aux soins de Mr. Raclos, négociant. Québec". Ce paquet fut enveloppé dans une autre toile, le tout soigneusement ficellé, avec l'adresse suivante: "Aux soins de M. Raclos, négociant, Québec". Je ne sais pas, se disait-il, si elle sera contente de mon présent, voudra-t-elle même l'accepter, quand elle saura qu'il vient de moi ?

Toute la matinée du lendemain fut employée en préparatifs du départ. Colas s'était fait donner, signé par tous les commis, un acte déclarant "que n'y ayant plus rien à craindre des Iroquois, il n'était pas nécessaire que M. Nicolas Perrot les accompagnât plus loin pour la protection de la flotte." Les canots, avec leurs charges de marchandises, furent placés sur des traînes et les adieux furent faits. Le Rat et ses jeunes gens prirent leur route pour gagner la rivière Outaouais;